

Enjeux	MR
1. Diminuer l'incidence de la pauvreté	✓
2. Réduire l'écart entre les quartiers	✓
3. Changer la dynamique démographique qui accentue les inégalités	
4. Contribuer à une intégration réussie des immigrants	✓
5. Favoriser la sécurité alimentaire et une saine alimentation	
6. Maintenir la sécurité et le sentiment de sécurité	
7. Développer le logement accessible et de qualité	
8. Améliorer le cadre de vie, notamment dans les quartiers défavorisés	✓
9. Contribuer à la réussite éducative	✓
10. Construire le vivre-ensemble	✓
11. Réduire le déficit de participation politique et sociale	✓
12. Améliorer la cohérence des interventions	✓

1. Développer des quartiers montréalais pour tous	
Assurer l'accès à des quartiers durables, en santé et à échelle humaine, misant sur les déplacements actifs et sécuritaires, la création de milieux de vie complets et conviviaux.	
Doter les quartiers d'équipements collectifs culturels, sportifs, de loisirs et communautaires qui sont variés et accessibles à tous, et qui répondent aux besoins.	
Planifier, aménager et consolider des quartiers sécuritaires et inclusifs, accessibles tous âges et de toutes conditions.	
Maintenir et développer une offre résidentielle équilibrée et de qualité, comprenant une offre adéquate de logements abordables.	
Favoriser l'accès à une saine alimentation et à l'agriculture urbaine.	
Assurer un développement respectueux de la ville, en se basant sur les besoins définis par les citoyens.	
Veiller à ce que des ressources variées et de qualité soient offertes dans tous les quartiers.	✓
2. Favoriser l'équité et l'accessibilité	
Multiplier et ajuster les actions de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement s'adressant aux enfants et à leurs familles.	✓
Contribuer activement à la réussite scolaire des jeunes Montréalais.	✓
Favoriser les apprentissages divers pendant toute la vie.	✓
Collaborer à la réduction des inégalités en matière de santé.	
Permettre à toute personne, quelles que soient ses capacités, l'utilisation identique ou similaire, autonome et simultanée des services offerts à l'ensemble de la population.	
Contribuer activement au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif.	
Encourager la pratique d'activités sportives, physiques, de loisirs et culturelles.	
Assurer aux personnes les plus vulnérables des services accessibles physiquement et financièrement.	
Améliorer l'accessibilité des grands parcs montréalais pour favoriser la découverte de la nature.	
3. Favoriser la cohésion sociale et l'exercice de la citoyenneté	
Assurer l'accès et la participation des citoyens de toutes origines et de toutes conditions aux lieux décisionnels.	
Maintenir et améliorer les lieux de rencontres, de même que les espaces publics de socialisation et de mobilisation des citoyens et, au besoin, en créer de nouveaux.	✓
Veiller à maintenir un réseau d'organismes communautaires fort.	✓
Contribuer à ce que les intervenants travaillent en réseaux et favoriser la mutualisation des ressources.	✓
Soutenir le vivre-ensemble et l'inclusion par la lutte contre la discrimination, les préjugés et la radicalisation.	
4. Contribuer à la vitalité sociale et économique	
Encourager la création d'emplois qualifiants, avec des revenus suffisants pour assurer un bon niveau de vie.	
Favoriser la création d'emplois variés, adaptés et abondants localement et régionalement.	
Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire.	✓
Améliorer l'accès au marché du travail, notamment pour les nouveaux arrivants.	✓
Favoriser le développement de l'entrepreneuriat social.	✓
Améliorer les réseaux de transports actifs en direction des pôles d'emploi.	